

Affaires courantes

Nulle part ailleurs ce caractère n'est plus évident, à mon avis, que dans le domaine du livre.

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter moi aussi une pétition au sujet de l'application de la taxe sur les produits et services aux livres. Les pétitionnaires s'opposent à cette taxe et demandent au gouvernement de respecter le principe historique consacré par le statut d'exemption fiscale dont jouit l'imprimé. Le Canada sera l'un des très rares pays au monde à taxer les livres si cette taxe est imposée.

J'ai remarqué que la pétition est signée par des habitants de la ville de Mississauga qui sont représentés à la Chambre par, entre autres, le député de Mississauga-Sud dont l'appui à cette épouvantable taxe est bien connu.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, tout d'abord j'ai une pétition émanant d'électeurs de Lac La Jeune, de Paul Lake, de Red Lake, de Savona, de Chase, de Westwold, de Little Fort, de Clearwater, de Barrière, de Logan Lake et de Kamloops. Les pétitionnaires expriment tous leur inquiétude à propos de la décision du gouvernement d'imposer la taxe sur les produits et services en dépit de l'écrasante opposition à cette mesure. Ils demandent simplement au gouvernement de revenir, même à ce stade si avancé, sur sa décision d'imposer la TPS, sous sa forme actuelle.

VIA RAIL

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Sur une autre question, monsieur le Président, je présente encore une fois une pétition au nom d'électeurs de Vancouver, de Medicine Hat, de Victoria, d'Oakville, de Port Moody, de Burnaby, de Jasper, de Winnipeg, de Brantford et même de certaines localités de Nouvelle-Zélande—elles ne comptent probablement pas pour la pétition, je pense.

Les pétitionnaires font remarquer que le Canada devrait augmenter son service de VIA Rail au lieu de le diminuer et demandent au gouvernement de reconsidérer cette mesure plutôt rétrograde à une époque où nous devrions transporter les voyageurs d'un bout à l'autre du Canada de la manière la plus écologique possible. Ils demandent que le gouvernement reconsidère sa décision de supprimer une grande partie du service de VIA Rail.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Dans un autre ordre d'idées, monsieur le Président, et en accord encore une fois avec de nombreux autres députés de la Chambre cet après-midi, je tiens à présenter une pétition dont les signataires se plaignent de ce que le gouvernement envi-

sage d'imposer une taxe sur la lecture. Sauf erreur, notre gouvernement est le seul au monde qui impose une taxe sur la littérature, plus précisément sur les livres de contes destinés aux enfants. Les signataires trouvent que c'est là une politique particulièrement malavisée, surtout à une époque où nous nous efforçons de favoriser chez nous l'alphabétisation. Ils prient enfin le gouvernement de renoncer à son projet d'appliquer sa TPS aux livres.

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter des pétitions qu'ont signées des centaines de Canadiens, y compris de nombreux électeurs de ma circonscription de Burnaby—Kingsway, qui expriment leur inquiétude et leur colère devant la volonté du gouvernement, en dépit de l'opposition en masse des Canadiens, d'imposer sa taxe sur les produits et services. Ils exhortent vivement le gouvernement à y renoncer. Ils le prient instamment de mettre en oeuvre une réforme réelle de la fiscalité, de sorte que les particuliers et les sociétés en moyens payent un impôt minimal réel. Ils exigent que le gouvernement renonce à ce projet qui, au lieu d'une réforme réelle, impose un surcroît d'impôt aux Canadiens ordinaires par le biais d'une taxe à la consommation régressive.

• (1700)

Je suis sûr qu'en l'occurrence ils se font les interprètes de millions de Canadiens en exhortant le gouvernement à abandonner sa TPS. À bas la taxe.

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

Mme Barbara Greene (Don Valley—Nord): Monsieur le Président, je sou mets les noms de 477 autres personnes qui sont en faveur d'une loi plus rigoureuse sur la détention des armes à feu.

La police de la région métropolitaine de Toronto a noté un accroissement de 48,4 p. 100 des délits d'agression entre 1984 et 1989. L'utilisation des armes à feu a augmenté de 51,9 p. 100. Cette tendance est visible dans d'autres parties du Canada.

Les personnes de ma circonscription et moi estimons qu'une loi réglementant la détention des armes à feu est absolument nécessaire.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, j'interviens au nom de citoyens de Delta, de Langley, du sud de la vallée du Fraser et d'autres collectivités que représentent des collègues de la majorité. Les pétitionnaires me font savoir à moi et à la Chambre que l'imposition de la taxe sur les produits et services et l'injustice de cette taxe les inquiètent profondément.